



RNCP 38386

Formation par apprentissage - diplôme de niveau 3



Document mis à jour le 10/04/24

OBJECTIFS

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien et d'aménagement paysager
- Entretien des espaces naturels
- Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

DEBOUCHÉS

Métiers :

- Salarié dans une entreprise du paysage

Poursuite d'études :

- Brevet Professionnel
- BAC Professionnel
- Intégration en classe de première

Condition d'environnement du métier :

- Travail physique en extérieur

ORGANISATION

Formation diplômante de 960 heures sur 2 ans (dès septembre) :
13/14 semaines en présentiel au centre par an
34 semaines en entreprise par an ; 5 semaines de congés payés par an. Contrôles formatifs tout au long de la formation.
Individualisation du parcours en fonction des acquis
Récupération de vécu - Bilan intermédiaire de formation
Examen : Evaluation par Unités capitalisables (UC). Le système d'évaluations est basé sur les situations professionnelles significatives et évaluées à l'oral
Validation du diplôme : 7 UC - Si validation partielle, possibilité de valider les UC manquantes pendant 5 ans
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences
Diplôme également accessible en formation continue et VAE

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Expression communication
- Vie sociale et professionnelle
- Mathématiques / Informatique
- EPS
- Techniques professionnelles
- Agronomie-écologie
- Machinisme
- SST-Gestes et postures

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus, ou 15 ans révolus après une classe de troisième.

Pré-requis :

- Aucun

Le recrutement se fait à partir de la fiche de préinscription

Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

CONTACTS

Référent de formation

René Clerc - cfa.jura@educagri.fr

Contact Gestionnaire des contrats

Canan Dulu - cfa.jura@educagri.fr

Référente handicap

Corinne Raquin - cfa.jura@educagri.fr

Indicateurs	Réussite	Poursuite d'études	Rupture	Interruption en cours de formation	Insertion	Satisfaction	Assiduité
		(Taux global apprentissage sur répondants)			(Taux global apprentissage sur répondants)		
2023	94,1%	30,4%	3,57%	6%	57,6%	78,7%	93,4%



CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLÔME

Capacités générales

- CG1 Agir dans des situations de la vie courante l'aide de repères sociaux
- CG2 Mettre en œuvre des actions contribuant sa construction personnelle
- CG3 Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

- CP4 Réaliser des travaux d'entretien du paysage
- CP5 Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- CP6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements
- CP7 S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site : <https://chlorofil.fr>

FINANCEMENT – RÉMUNERATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Elle est financée par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CNFPT (à hauteur de leur taux plafond).

Au cours des années de formation, l'apprenti perçoit un salaire, en fonction de son âge, versé par l'employeur.

Il est calculé en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable

ATOUTS DE LA FORMATION

- Plateau technique : site de l'EPLEFPA
- Intervention de professionnels
- Atelier de machinisme
- Atelier pratique
- Sorties culturelles, pédagogiques
- Accompagnement personnalisé, CDI à disposition
- UCARE : taille fruitière

